

Commissariat de police de Korofina-nord : Des fillettes épinglées pour association de malfaiteurs, vol et divers actes de banditisme...

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MMERCREDI 14 AOÛT 2024

1623

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Ousmane Sonko en visite à Bamako

Un soutien fort

au Mali et à la transition



Tombouctou : L'institut Ahmed Baba catalogue ses manuscrits



Crise sociale au Nigeria : L'économie vacille sous la pression des manifestations

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*



CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



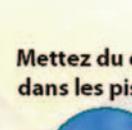
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie

P.9



P.14



P.19



/ Une /



Ousmane Sonko en visite à Bamako : Un soutien fort au Mali et à la transition

P.4

/ Brèves /



Décès de Madame Cissé Nana Aïcha : Le Mali perd une icône du leadership féminin

P.9

De la bonne énergie solaire : C'est possible durant l'hivernage

P.9

CPI : Renvoi du délibéré pour Alhassan Ag Abdoul Aziz10

P.10

Retrait des cartes biométriques : Le ministre exhorte des usagers peu convaincus

P.10

/ Actualité /



Fournitures d'électricité à l'EDM : Pourquoi le contrat d'albatros Energy pose problème

P.13

Commissariat de police de Korofina-nord : Des fillettes épinglées pour association de malfaiteurs, vol et divers actes de banditisme...

P.14

/ Politique /



Choguel Maïga : La primature telle une camisole de force

P.16

Délégations spéciales : Les femmes au pouvoir de Bamako

P.18

/ Culture & société /



Tombouctou : L'institut Ahmed Baba catalogue ses manuscrits

P.21

/ International /



Crise sociale au Nigeria : L'économie vacille sous la pression des manifestations

P.22

USA : Donald Trump réclame 100 millions de dollars au ministère de la Justice pour une perquisition à Mar-a-Lago

P.23

/ Sport /



Réseau de communication du MSDS : Jeux olympiques paris 2024 : le Mali encore bredouille !

P.24

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Ousmane Sonko en visite à Bamako

Un soutien fort au Mali et à la transition

Le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko, s'est rendu à Bamako ce lundi 12 août 2024 pour une visite officielle. Une rencontre élargie aux ministres a été organisée à la Primature. Accueilli chaleureusement par le Premier ministre malien, Dr Choguel Kokalla Maïga, M. Sonko a exprimé un soutien solide au Mali et à la transition en cours dans le pays.

Dans son discours, le Premier ministre malien a salué la présence de son homologue sénégalais en rappelant les liens historiques forts entre les deux pays. Il a souligné que le Mali et le Sénégal auraient pu former un seul territoire selon Léopold Sédar Senghor, illustrant ainsi la proximité et la fraternité entre les deux nations.

Le Premier ministre malien a également félicité Ousmane Sonko pour la victoire de Bassirou Diomaye Diakharr Faye, candidat du parti PASTEF, à l'élection présidentielle sénégalaise de mars 2024. Il a loué le choix stratégique de M. Sonko d'avoir désigné son adjoint comme candidat pendant son absence en prison, démontrant ainsi sa vision politique et sa maturité stratégique.

Par ailleurs, Dr Choguel Kokalla Maïga a mis en avant la nécessité de lutter contre le néo-colonialisme et de renforcer l'intégration entre les peuples africains. Il a évoqué l'échec de la Fédération du Mali dans les années 1960, soulignant les obstacles rencontrés notamment en raison de l'opposition de la France.

La visite d'Ousmane Sonko à Bamako a été marquée par des échanges fructueux et des messages de solidarité envers le Mali et le peuple malien. Cette rencontre témoigne de l'importance des relations entre le Sénégal et le Mali, ainsi que de l'engagement commun en faveur de la stabilité et du développement de la région sahélienne. La déclaration met en lumière la solidarité du peuple sénégalais envers le peuple malien, en particulier pendant les sept mois de sanctions de la CEDEAO et l'embargo imposés en début d'année 2022. Il est mentionné que plus de quatre millions de Maliens se sont mobilisés le 14 janvier 2022 pour exprimer leur refus de la sujétion et de l'imposition d'un agenda extérieur, ainsi que



de la vassalisation du Mali par procuration. Ces sanctions ont également touché le Burkina Faso et le Niger, suscitant des réactions de la part des autorités maliennes.

Choguel Kokalla Maïga a souligné que les pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) jouent un rôle crucial dans la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest. Il a invité les partenaires à adopter une approche objective et équilibrée de la situation, basée sur l'écoute mutuelle, pour trouver des solutions adaptées.

Le Premier ministre sénégalais, Ousmane Sonko, a exprimé ses condoléances aux soldats maliens tombés à Tinzawatène et a salué la lutte légitime des autorités maliennes. Il a souligné que l'Alliance des États du Sahel représente une alternative crédible pour l'intégration sous-régionale.

Il a noté que le Sénégal et le Mali sont deux pays distincts en raison de l'histoire coloniale, mais a plaidé en faveur d'une coopération étroite entre les deux nations. Il a critiqué les sanctions et l'embargo imposés par la CE-DEAO, soulignant leur impact négatif sur les populations et appelant à une approche plus constructive et respectueuse envers les peuples.

Lors de sa rencontre avec SE le Colonel Assimi GOÏTA, Président de la Transition et Chef de

l'État du Mali, le Premier ministre sénégalais a abordé divers sujets importants tels que la sécurité régionale, les opportunités de coopération économique et de développement. Il a également présenté les condoléances du peuple sénégalais suite à l'attaque contre les FAMA dans la région de Kidal.

Le Premier ministre Sonko a souligné l'importance de renforcer les liens historiques et stratégiques entre le Sénégal et le Mali, met-

tant en avant une histoire commune et des objectifs partagés pour l'avenir. Concernant l'Accord sur l'établissement des bases de l'Afrique, il a affirmé que le Mali, tout comme le Burkina Faso et le Niger, est un pays souverain dont les choix doivent être respectés, sans pour autant compromettre les relations bilatérales entre Bamako et Dakar.

Yacouba Ongoïba



■ PACP COM



Lancement de la 5ème édition de la coupe Yeah Samake, Président d'honneur du PACP à Ouélessébougou.

Hier, le stade municipal de Ouélessébougou a accueilli le lancement officiel de la 5ème édition de la coupe Yeah Samake. Cet événement, désormais incontournable, est une initiative parrainée chaque année par Yeah Samake pour rassembler les fils et filles de Djitoumou autour du sport, un puissant vecteur de cohésion sociale.

En l'absence de M. Yeah Samake, en déplacement dans la région de Sikasso pour des engagements politiques, c'est M. Moriba Samake, Secrétaire général de la section PACP de Ouélessébougou, qui a eu l'honneur de donner le coup d'envoi. Avec 16 équipes en lice, la compétition promet d'être palpitante. Le stade municipal, plein à craquer, a vibré au rythme du football, reflétant la passion indéfectible des habitants pour ce sport.

La première journée a été marquée par la victoire éclatante du Centre Sportif de Djitoumou (CSD) sur Santos, avec un score de 5-1. La compétition se poursuivra jusqu'à la grande finale, prévue le 22 septembre.

Le PACP COM est fier de soutenir cette initiative qui renforce les liens entre les communautés et promeut le sport dans le nouveau cercle de Ouélessébougou

#PACP #COM



■ Ammy Baba Cisse



Au Niger, le gouverneur de la région de Niamey a annoncé que les mendiants seront renvoyés dans leurs villages. Les mendiants récidivistes seront déployés sur les aménagements agricoles, tel que kandagi pour y effectuer des travaux obligatoires.



Maintenant ce n'est plus les mensonges qui font débat mais la vérité. Issa Kaba et Moussa Naby Diakité savent à quoi s'en tenir.

« Quand ton parent ou ton poche est en prison, ça ne te donne aucun droit de t'immiscer dans les affaires de la justice. Pare que nous voulons le changement, c'est ce qu'on veut combattre. Donc si le PM ne se mêle que de ses affaires et laisse la justice faire ses affaires, c'est ça le pays que nous voulons avoir. » Abdel Kader Maiga



■ Toure Dht



« Notre première nationale au baccalauréat est victime de cyberharcèlement simplement parce que son père a déclaré qu'elle n'avait pas de téléphone portable, affirmant que son succès est dû à son éducation stricte. Chers amis, au lieu de se concentrer sur les opinions du père, célébrons l'exploit de cette jeune fille qui a obtenu son baccalauréat avec brio.

Elle mérite notre admiration et notre soutien. Nous devrions l'encourager et la valoriser comme un exemple à suivre. Nos adolescents doivent savoir que l'éducation est la clé de leur épanouissement et de leur réussite, et non pas se laisser distraire par des détails secondaires.

Encourageons nos petites sœurs à percer



■ MALI KANU

Chercher travail à Bamako est en lui-même un travail à plein temps.



■ Influenceur De Tenkodogo -

#Hamadoun_Kassogué est né en 1957 dans le petit village de Ley (Kani Godouna). Pour atteindre le sommet de son art, il a dû se sacrifier et subir plusieurs injustices. Il mettra les pieds à l'école française à l'âge de 11 ans. Sorti en 1980, major de sa promotion de l'Institut National des Arts, #Hamadoun_Kassogué devait bénéficier d'une bourse pour la Grèce. Mais, peine perdue, cette bourse ira à quelqu'un d'autre. #Hamadoun a commencé son expérience cinématographique en jouant le rôle de Kerfa le fou, dans le film SYA, LE RÊVE DU PYTHON de Dany Kouyaté. Le passage du comédien de théâtre à l'acteur de cinéma n'a pas été de tout repos pour Hamadoun Kassogué, malgré son riche talent, révélé par le film de Dany Kouyaté. Il a joué dans plusieurs films comme : LES AVENTURES DE SEKO de Habib Dembélé, BAMAKO de Abdéramane Sissako de la Mauritanie, LE SAGE DE BAN-



DIAGARA de Louis Deck (France), où en plus d'être acteur, il fut assistant réalisateur. Il a joué le rôle principal dans le film TOILE D'ARAI-GNEE d'Ibrahima Touré qui est une adaptation du livre du même nom écrit par Ibrahima Ly. Cet artiste malien, dont le talent n'est plus à démontrer, fait l'objet d'une forte demande de la part des réalisateurs européens qui sont intéressés par sa vie comme trame de films documentaires.



■ Le Peuple -



En pleine circulation Samuel Eto'o croise un fan qui a écrit son nom sur son mini bus et il arrête la personne pour lui payer un nouveau bus car l'autre n'est pas pour lui mais pour son chef il travaille seulement car il n'a pas de travail. C'est ça on appelle l'homme généreux vraiment Des millions de cœurs pour Samuel Eto'o



■ Adam Dicko



Le Mandela Washington Fellowship for Young African Leaders c'est aussi cette chance incroyable de se faire des amis pour la vie .

Aujourd'hui, je tiens à rendre hommage à une amie qui a été un véritable ange gardien pendant les 6 semaines du 2024 Mandela Washington : Roukhaya Mahamat Traoré , la plus Malienne de tous les Tchadiens. Cette dame incarne la résilience, la force de caractère et une discipline remarquable. Plus qu'une simple amie, elle est devenue ma sœur, et je me sens tellement chanceuse de l'avoir connue . Roukhaya a traversé des épreuves de la vie avec une force incroyable, et son parcours est une source d'inspiration pour moi. Sa volonté de surmonter les obstacles et de se battre pour ses convictions m'a profondément touchée. Chaque jour à ses côtés était une leçon de courage et de résilience.

Je lui suis extrêmement reconnaissante pour son soutien inconditionnel pendant le séjour passé ensemble. Elle a toujours été là pour encourager, me motiver et prendre soin de moi.

J'invite tous mes amis tchadiens à se joindre à moi pour soutenir son travail et son engagement communautaire, car elle le mérite et fait un travail extraordinaire.

Merci, Roukhaya, pour tout ce que tu représentes

Love la grande mère et à très bientôt

#merci #Inspiration #EngagementCommunautaire #YALI



■ Casimir Sangala



Niger: tous les mendiants seront regroupés et acheminés vers leurs villages respectifs. Les récalcitrants seront réquisitionnés pour travailler dans les rizières.

Monde : Le taux de chômage des jeunes dans le monde, au plus bas depuis 15 ans à 13% devrait encore baisser (Organisation Internationale du Travail).

Les jeunes demandeurs d'emploi doivent éviter le ni ni : refuser de chercher un emploi, de se reconverter, d'entreprendre ou refuser une formation professionnelle !

Guerre au Soudan : début du dialogue pour la paix à Genève après des échecs à Djeddah et Genève 1. Et l'Afrique dans tout ça ?

Mali Info Foot

UEFA_LDC/ Qualif : Néné Dorgelès et Moussa Kounfolo Yeo buteurs avec RB Salzburg.

Nos compatriotes maliens Néné Dorgelès Moussa Yeo (titulaires), Mamady Diambou (entré à la 54ème minute) et Daouda Guindo (blessé) du RB Salzburg atomisent par le score de [3-2] le club hollandais FC Twente en manche retour de la qualification en C1.

Moussa Kounfolo Yeo est l'auteur du deuxième but de son équipe à la 17ème minute, son compatriote Néné Dorgelès a inscrit le troisième à la 25ème minute de jeu.

Cumul des deux rencontres (RB Salzburg [5-3] FC Twente).

Bravo les gars



Décès de Madame Cissé Nana Aïcha : Le Mali perd une icône du leadership féminin



Le jeudi 8 août 2024, une onde de choc a secoué le Conseil National de Transition (CNT) du Mali avec le décès soudain de Madame Cissé Nana Aïcha, première vice-présidente du Réseau des Femmes Parlementaires au CNT. Cette triste nouvelle a plongé l'institution dans une profonde tristesse et a été accueillie avec émotion par l'ensemble du peuple malien.

L'Honorable Malick Diaw, Président du CNT, a exprimé sa profonde tristesse et son regret face à la disparition de celle qu'il a qualifiée comme une "figure de proue du leadership féminin" au Mali. Madame Cissé Nana Aïcha était reconnue pour son dynamisme, sa détermination et son engagement en faveur des droits des femmes. Son rôle crucial au sein du CNT a marqué de manière indélébile l'institution, où elle a œuvré sans relâche pour faire avancer la cause des femmes et promouvoir l'égalité des sexes.

Sa disparition laisse un vide immense au sein du CNT et dans le cœur de tous ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin. Les hommages se multiplient sur les réseaux sociaux et dans la presse, témoignant de la reconnaissance et de la gratitude du peuple malien envers cette femme d'exception.

Les obsèques de l'Honorable Cissé Nana Aïcha auront lieu dans les prochains jours, et des préparatifs sont en cours pour lui rendre un hommage digne de son engagement et de son dévouement. En cette douloureuse période, le Conseil National de Transition adresse ses plus sincères condoléances à la famille de la défunte, à ses proches, ainsi qu'à tous ceux qui ont eu le privilège de la connaître.

Le Mali perd une grande dame, un modèle de courage et de détermination, dont l'héritage et le souvenir resteront gravés dans les mémoires. Son engagement en faveur des droits des femmes et de l'amélioration des conditions de vie des Maliennes continuera d'inspirer les générations futures. Madame Cissé Nana Aïcha laisse derrière elle un héritage précieux et une empreinte indélébile dans l'histoire du Mali.

Fatou Sissoko

De la bonne énergie solaire : C'est possible durant l'hivernage



La période de délestage électrique au Mali, plus particulièrement à Bamako a poussé beaucoup d'usagers à prendre des initiatives d'alternative. Si certains ont porté leur choix sur les groupes électrogènes, la majorité des usagers ont installé chez eux des panneaux solaires. Cette alternative, selon des utilisateurs, malgré les dépenses qu'elle engendre est vraiment salubre. Si en période de chaleur, les rayons de soleil profitent bien à la charge des batteries, qu'en est-il en cette période hivernale ?

En cette période, des utilisateurs de panneaux solaires à Kadiolo et à Kayes, expliquent, qu'ils ont opté pour la diminution des charges sur leur batterie.

Pour ce cet utilisateur de Kadiolo « le jour où il y a moins de soleil, je diminue ma consommation, j'en profite également pour laver mes panneaux ». Selon cet autre « il faut éviter d'utiliser des appareils qui consomment beaucoup d'électricité ».

A Kayes c'est le même calvaire, il faut du soleil pour faire marcher les panneaux. « Nous n'avons pas d'autres alternative », avoue ce monsieur. « Souvent même charger son téléphone est compliqué à cause du manque de soleil mais on n'a pas le choix », déplore celui-ci.

Des alternatives pour palier le problème

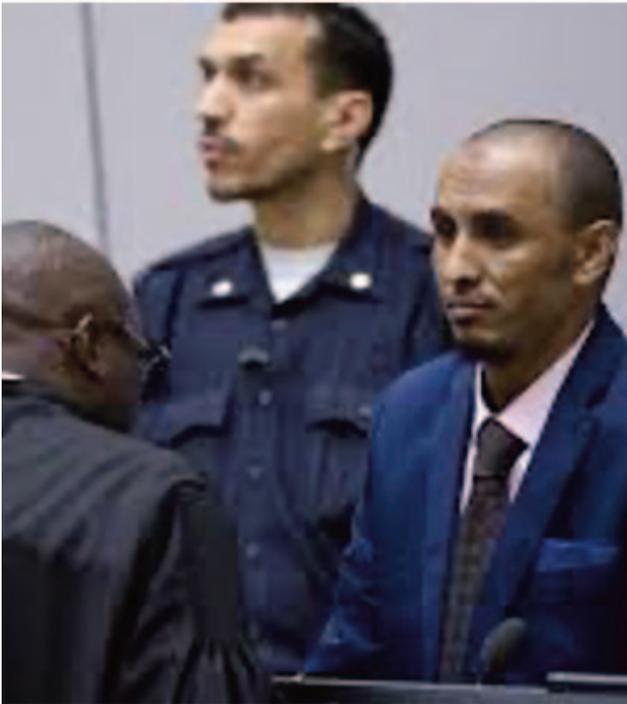
Selon des techniciens spécialistes en installation de système d'exploitation d'énergie solaire, il existe deux méthodes pour pallier le déficit de rayons solaires. Certains affirment qu'ils se servent souvent d'un appareil hybride.

« Il y a des panneaux dont la lumière du jour peut charger la batterie. Et même avec un peu de chaleur. Ici nous avons un appareil qui peut charger les batteries à travers le courant alternative. Cet appareil peut charger jusqu'à 6 voire 10 batteries en 3 heures », explique Mamadou Traoré, un technicien installé à Bamako.

Notons que le système d'exploitation d'énergie solaire est aussi l'une des alternatives choisies par les autorités de Transition pour résoudre la crise énergétique que subit le Mali.

STUDIO TAMANI

CPI : Renvoi du délibéré pour Alhassan Ag Abdoul Aziz



Initialement prévue pour le 28 août 2024, l'audience de détermination de la peine pour Alhassan Ag Abdoul Aziz, reconnu coupable de crimes de guerre et crimes contre l'humanité, a été reportée au 18 septembre 2024. Ce report est dû au temps supplémentaire accordé aux avocats pour faire appel du jugement rendu par la Cour Pénale Internationale (CPI) le 26 juin 2024.

Alhassan Ag Abdoul Aziz a été reconnu coupable de crimes incluant la torture, les traitements inhumains et la persécution, principalement pendant l'occupation de Tombouctou par Ansar Dine et Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) en 2012. Cette condamnation constitue la seconde pour un Malien par la CPI, après celle de Ahmad Al Faqi Al Mahdi. Lors de l'audience du 18 septembre, la CPI décidera de la durée de l'emprisonnement d'Alhassan et des indemnités qu'il devra verser aux victimes. Il encourt jusqu'à 30 ans de prison, une peine qui pourrait être ajustée en fonction de la gravité des crimes confirmés par le tribunal. Les réparations financières pourraient atteindre plusieurs millions de dollars afin de compenser les dommages subis par les victimes.

La CPI dispose d'un Fonds au profit des victimes, présidé actuellement par Minou Tavárez Mirabal de la République dominicaine. Ce fonds vise à fournir des réparations aux survivants de crimes graves, même si l'accusé n'a pas les moyens de payer. Il joue un rôle crucial en soutenant les victimes dans la reconstruction de leur vie, en offrant des paiements symboliques, des mesures de réhabilitation et d'autres formes de soutien.

Le report de l'audience au 18 septembre permettra aux avocats de l'accusé de préparer leur appel et offrira aux victimes l'opportunité de voir leurs droits reconnus et d'obtenir les réparations nécessaires pour surmonter les séquelles des crimes commis par Alhassan Ag Abdoul Aziz.

Yacouba Ongoiba

Retrait des cartes biométriques : Le ministre exhorte des usagers peu convaincus



Dans un communiqué publié le vendredi 09 août dernier, le ministre de la sécurité et de la protection civile, le général de brigade Daouda Aly Mohamédine, déclare avoir constaté que le taux de retrait des cartes nationales d'identité biométriques s'avère extrêmement timide.

Le précieux document est pourtant disponible dans tous les points de retrait (Commissariats de Police, les Brigades de Gendarmerie, les Ambassades, les Consuls et les domiciles des Chefs de Quartiers), relève le communiqué où le ministre exhorte ses concitoyens au retrait des cartes avant qu'elle ne soit payantes. «Le délai d'expiration de l'établissement de la Carte Nationale d'Identité ordinaire tend vers sa fin, j'exhorte les populations à aller retirer, sans délai, leurs Cartes Nationales d'Identité Biométriques sous peine de perdre la gratuité de la Carte», indique-t-il.

Certains usagers ont déclaré bien vouloir retirer leur carte, mais que cela leur est difficile à cause de la fréquence d'informations erronées sur le numéro vert qui oriente par SMS les usagers. Alors que le gouvernement a assuré que toutes les cartes biométriques sont disponibles et prêtes à être retirées, il arrive de plus en plus souvent, en effet, de recevoir des données erronées sur le lieu de retrait ou encore des indications de non-disponibilité de la carte.. D'autres en ont ainsi déjà conclu que cette carte biométrique est une déception, quant aux corrections et améliorations à annoncées sur les données de la carte NINA. Et pour cause, nombreux sont les cartes ressortis avec les mêmes défauts, en plus de porter les mentions de la CEDEAO.

Aly Poudiougou
LE TÉMOIN

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampile@gmail.com
Site : www.malikile.com



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

MESSAGE SUR LA FRAUDE À L'AMO

**La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
(CANAM)**

**a été alertée sur l'existence de sociétés
qui affilient et enrôlent frauduleusement
des personnes non assujetties au
Régime d'Assurance Maladie
Obligatoire (AMO).**

**Lesdites sociétés délivrent des cartes AMO
à des individus qui ne remplissent
pas les conditions requises pour des
prestations du régime de l'AMO.**

**En vue de faire valoir ses droits, la CANAM
a porté plainte contre deux sociétés qui
procèdent à ces pratiques.**

**Après les différentes auditions, les responsables
de ces deux sociétés ont été mis sous mandat
de dépôt en attendant leur procès.**

**<<Assuré à l'AMO, on cotise selon ses moyens
et on est pris en charge selon ses besoins sanitaires >>**



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

Fournitures d'électricité à l'EDM : Pourquoi le contrat d'albatros Energy pose problème

A la signature du sulfureux contrat de la société albatros Energy, et la direction nationale de l'énergie, et l'EDM et même la société en question savaient que l'énergie qui serait produit sur le site de production ne pouvait pas être transportée en l'état. Nonobstant cette réalité, la direction nationale de l'énergie s'engagée dans un contrat avec la société albatros Energy.

C'est le contrat le plus léonin de l'histoire de la fourniture d'électricité au Mali. Signé au pas de course sous le régime IBK, le contrat de fourniture d'électricité entre EDM et la société Albatros Energy ne cesse de faire couler autant d'encre que de salive. Pendant ce temps, les maigres caisses de l'État continuent de se saigner. Heureusement que « le processus de la résiliation du contrat est en cours », peut-on lire dans les réponses des responsables de l'EDM adressées au bureau du vérificateur général.

En effet, encore appelé "Take or pay" (prendre ou payer en français facile) ce contrat consiste à produire une certaine quantité d'électricité que l'EDM s'engage à acheter exclusivement. Seulement voilà : l'EDM n'a pas la capacité à transporter cette électricité produite par la centrale car elle ne dispose pas de ligne capable de transporter la charge. Cet état de fait a pourtant été signalé par même la société Albatros à travers une correspondance adressée au Directeur national de l'énergie de l'époque le 28 avril 2015. Dans cette correspondance, le patron d'Albatros Energy affirme que « suite à une réunion ce matin avec EDM, représenté par Monsieur Diallo, directeur de la planification et nos partenaires d'Infra Invest, il nous a été dit que les capacités actuelles des lignes de transport 225 kv existantes ne permettent pas l'évacuation de notre production et que des réserves sont émises par EDM quant à la signature de l'Avenant N°1 au contrat et de fourniture d'énergie. » Ce dernier a répondu par le fait que l'état a signé des conventions avec des institutions financières internatio-

nales pour réhabiliter et même construire des nouvelles lignes de transport de l'électricité entre Bamako et le site de production. « Je vous informe que le département de l'énergie envisage le renforcement de la ligne Manatali-Kita-Bamako à travers la construction d'une nouvelle ligne 225 KV double terre dans le cadre du projet Manatali II de l'OMVS en cours de préparation. La réalisation de cette ligne est programmée pour 2017 à la fin de la

construction de la centrale hydroélectrique de Gouina. », soutient le directeur national de l'énergie dans sa correspondance. Toute chose qui n'a jamais été fait et pendant ce temps, la société a perçu et continue de percevoir des fonds publics sans pour autant livrer le produit, selon le rapport du vérificateur général.

L'immortalité du contrat réside dans le fait que non seulement c'est l'état du Mali qui se porte garant de la levée de fonds pour la réalisation des infrastructures mais aussi il supporte tous les coups du risque encouru. Bien plus grave, dans une note technique élaborée par la direction nationale de l'énergie pour la société Albatros Energy Mali, il est indiqué que : « la capacité exploitable de la ligne OMVS 225 >KV entre Kayes et Bamako, étant de 150 MW, il y a nécessité de doubler la ligne, côté Mali. Toutefois, cette situation est théorique à ce moment et est difficile voire impossible à concevoir dans la réalité ». Comme on le voit, il y a anguille sous roche dans la conclusion de ce contrat.

Affaire à suivre

Youssef Diallo
La lettre du Peuple



Commissariat de police de Korofina-nord : Des fillettes épinglées pour association de malfaiteurs, vol et divers actes de banditisme...



Inquiétant, révoltant, désespérant... Les qualificatifs ne manquent pas pour décrire les actes impliquant ces mineurs !* C'est à la suite de nombreuses plaintes émanant de conducteurs d'engins à deux roues (motos-taxis ou telimani, djakarta) et tricycles (katakatanil) qu'une enquête a été ouverte; toutes pour "vol de moto". Un indice reliait les infractions les unes aux autres: elles se passaient toutes dans le secteur de Banconi/Sourakabougouni en commune-i du district. Les plaintes aussi !

C'est en effet le commissariat de police de Korofina-Nord qui enregistra les plaintes et ouvrit par conséquent les enquêtes ce mercredi 07 août 2024. Autre détail: tous les plaignants désignaient les mêmes personnages : un groupe de "jeunes, très jeunes, voire des Mineurs". Sous d'autres cieux, on les appelle des "Microbes". Le Commissariat de Police de Korofina-Nord sous l'égide du Commissaire Principal de Police Bakary COULIBALY et son complice, le Commissaire adjoint de Police Maroiny Ouled Deh Agge, savaient alors où chercher : un groupe de mineurs en cette période de grandes vacances, ça ne passe pas inaperçu ! Après de méticuleuses investigations et analyses des déclarations des plai-

gnants, plusieurs groupes de jeunes ont été identifiés. Les Limiers procédèrent ensuite par élimination logique. Le jeune Commissaire de Police Issa KOUMA Chef de Brigade de Recherche (BR) fut très pertinent ... En moins de 24H (le jeudi 08 août 2024), il parvint en effet à identifier et localiser les suspects.

À la tête d'une équipe dynamique et engagée, il dénicha huit (08) des "Microbes" dans une chambre sur la colline de Banconi/Sourakabougouni. Ils étaient en possession de deux (02) motos dépourvues de documents donc de provenance douteuse et une moto appartenant à une plaignante qui a clairement identifié son bien. Cinq (05) des huit (08) suspects sont des garçons âgés entre 18 et 24 ans et les autres, à savoir les trois (03) fillettes, de 15 à 16 ans.

Des Mineurs, non encore sorties de leurs "coquilles" comme on le dit souvent dans nos sociétés. À noter que de nombreuses victimes n'ont pas fait de déclaration. Mais toutes reconnaissent leurs agresseurs. Toute chose qui rend les recherches difficiles d'autant qu'après leurs forfaits, les malfrats vendent leurs butins et brouillent ainsi les pistes. Alors, faites une déclaration après vol. Ça peut toujours servir ! Les jeunes suspects, en tout cas les ados parmi eux, ont été confiées à leurs parents en attendant leur jugement.

Une occasion de plus offerte au Directeur Général de la Police Nationale, le Commissaire Général de la Brigade de Police, Soulaïmane TRAORÉ, d'inviter les parents et tuteurs à d'avantage de vigilance. Et aux populations en général, de poursuivre cette belle collaboration avec les forces de sécurité afin de venir à bout de la grande et petite délinquance (l'une entraînant l'autre); de procéder à l'immatriculation systématique de leurs engins neufs et faire une déclaration de vol dans les services de Police et ou de Gendarmerie afin de faciliter les recherches; de s'abstenir d'acheter les engins sans papiers et dénoncer tout cas suspect.*

A bon entendre...

Bamananden Journal Kojugu Kelebaa
#JKK#*





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Choguel Maïga : La primature telle une camisole de force

Les épreuves carcérales des proches de Choguel Maïga auront mis en lumière la nature et l'avenir des rapports entre les ailes militaire et civile de la transition. Fraîchement sorti de prison et censé très proche du pm de la rectification, Abdel Kader Maïga est reçu à la primature, le 5 août dernier, soit près de deux semaines après sa sortie de prison.

Une façon de se racheter de n'avoir pu lui rendre visite ou de s'être accroché au poste de PM aux dépens de la loyauté à ses soutiens ? Quoi qu'il en soit, l'illustre pensionnaire de «Koulikoro» n'est pas passé par mille chemins en restituant les péripéties de sa détention. À Face au PM, il est revenu sur l'épisode en tombant à bras raccourcis sur la Transition, au détour de certains dossiers. Celui qui plaiderait devant Me

Tapo pour une durée de 10 ans de Transition a dû revoir ses prédictions après son séjour entre les quatre murs. Kader Maïga ne voit désormais aucun besoin, ni opportunité de proroger une gestion qui a fait «régresser» le pays pendant les 3 années écoulées, estime-t-il. Il prend ainsi à contrepied les recommandations du DNIM à l'issue du DNIM à l'issue duquel les participants ont acté un prolongement de 2 à 5 années supplémentaires. Ce fai-

sant, Kader Maïga dénoncerait-il bruyamment ce que le PM susurre à ses soutiens ? En tout cas, son retour fracassant sur les tribunes s'opère aussi à coups de vicieuses réclamations d'un fichier électoral fiable ainsi que d'élections crédibles et transparentes, condition sine qua non d'une paix durable au Mali. Ça n'est pas tout. Dans la même veine, il proteste vigoureuse et affiche sans ambages son désaccord avec la mesure de suspension des activités politiques, tout en martelant à qui veut l'entendre que le Mali ne peut se construire sans les partis politiques qui constituent une grande partie des forces vives de la nation. Estimant qu'il est temps de créer les conditions d'un vrai dialogue inter-Maliens, sans exclusive, il plaide, pour ce faire, pour large implication des politiques ne serait-ce que pour l'organisation des élections pour en vue d'éviter «des taches noires».

Membre du comité de rédaction des termes de références du Dialogue Inter-Maliens avant sa détention, Kader Maïga ne se retrouve point dans les recommandations. «Tu ne peux pas apporter la paix pendant que des personnes





sont en train de perdre leur emploi à cause de l'EDM, d'autres vivent dans l'esclavage et certains ont perdu tous leurs parents», a-t-il lancé comme pour dénoncer un échec du processus conduit par Ousmane Issoufi Maïga.

Abordant par ailleurs les conditions de sa détention et son expérience carcérale, il en conclut que les prisons maliennes ne sont pas faites pour les Maliens. «Une prison de 400 personnes on met 4000 personnes. J'ai vu des Maliens dans des cages, c'est inhumain», s'est-il indigné, en suggérant au passage que la MCA soit rasée.

Quant à son hôte de la Primature, le PM Choguel Maïga, il en a profité pour rembobiner le film Bouba K. Traoré et lancer à son tour des piques à peine voilées, en indiquant que son chargé de mission n'a été arrêté que pour intimider le Premier ministre. Et le PM de marteler à nouveau son soutien à Bouba Traoré ainsi que son adhésion au contenu du mémorandum incriminé qu'il considère comme une délivrance pour les membres du M5. «Tout ce que Bouba a signé, il n'y a pas de mensonge dedans. Ils sont venus le prendre dans mon bureau pour m'humilier, mais tout le monde savait que ce n'était pas une question de mé-

morandum. Du haut de ses 79 ans, on n'avait pas besoin de l'arrêter et le mettre dans une prison », a-t-il dénoncé, oubliant qu'une autre personnalité du troisième âge – ancien PM de surcroît – avait également partagé les geôles avec des vulgaires bandits avant de finir ses jours en détention préventive.

Sur la gouvernance de la Transition, par ailleurs, le disert PM dit préférer se retenir de parler de certaines choses, tout en caricaturant par une référence à cette célèbre assertion d'un ancien président des États-Unis : «On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut pas tromper tout le peuple tout le temps». Face à son visiteur, le PM Choguel n'a pu se passer, toutefois, d'ébruiter son désaccord avec le Col Assimi Goita sur des dossiers. Et de souffler le chaud et le froid en laissant entendre que «les doléances du peuple» en souffrance au niveau de son employeur auront leurs réponses dans les bonnes décisions pour le bonheur du peuple malien.

Auparavant le PM recevait les anciens de l'AEEM à son domicile, le 4 août dernier. Devant les meneurs du mouvement qui a eu raison de son mentor, il n'a pas manqué, par-delà son mea culpa et les amendes honorables, de régler ses comptes avec la République. Il a laissé entendre qu'il ne démissionnera pas pour la simple raison qu'il considère la démission comme un acte de trahison du pacte d'honneur M5-CNSP.

Pour que la fonction de chef de gouvernement apparaisse comme un fardeau ou une chemise de force, il fallait manifestement que le malaise entre la Primature et les hautes autorités atteignent un certain degré de pourrissement. Lequel inspire aux observateurs les plus attentifs beaucoup de questionnements quant aux intentions que cachent les sorties tantôt alambiquées, tantôt laudatifs du PM sur des pouvoirs qu'il est peut-être las de porter à bout de bras sans dividende. Ce n'est pourquoi d'aucuns subodorent une tentation à se défaire du fardeau et qui pourrait expliquer les déballages de Choguel Maïga aux relents de préparation de l'opinion publique à une ambition présidentielle latente.

**Amidou Keita
LE TÉMOIN**

Délégations spéciales : Les femmes au pouvoir de Bamako

Les mairies des communes 2 et 4 ont échu finalement aux mains de dames pour gérer les affaires municipales. Le dévolu des autorités est notamment tombé sur Aminata Dramane Traoré pour la première commune et Assetou Sangaré pour la seconde.



Il ne tient pas d'une simple promotion du genre, puisqu'il est question avant tout de femmes d'envergure publique qui accèdent aux dites délégations spéciales finalement installées après un long suspense. En effet, aucune de deux personnalités n'est novice sur la scène publique. En Commune 2 où les

membres du défunt conseil communal ont bénéficié d'une relaxe auprès de la justice, la Dame au foulard revient sous les projecteurs dans le continuum d'une certaine constance sur la scène publique depuis 2019. Du DNI au DIM en passant par les ANR, elle reste une figure reconnue en commune 2. Mais depuis le

milieu des années 90, la promotrice des célèbres restaurants du Djéné et San Toro se faisait déjà une notoriété auprès des populations de Missira et environs. S'y ajoute son séjour relativement long au gouvernement comme ministre du tourisme et de la culture de 1997 à 2000. Son leadership avait même laissé transparaître en son temps des ambitions présidentielles qu'elle abandonnera au profit d'un engagement pour la cause environnementales et altermondiales.

Faut-il rappeler par ailleurs que certains projets de la nouvelle patronne de la Commune 2 avaient été stoppés net sur fonds de divergences avec les conseils communaux qui se sont succédé. La délégation spéciale lui offre en définitive l'opportunité et les pleins pouvoirs pour changer un endroit qu'elle connaît par cœur en plus d'y habiter. Quoi qu'il en soit, la nouvelle cheffe de la Délégation spéciale n'a pas droit à l'erreur et devra maintenir sa dynamique quand bien même les contextes ont changé. Les observateurs ont hâte de la voir à l'œuvre sur des questions cruciales comme le dépôt de transit au Stade Omnisports, le suivi correct des travaux de la route de Koulikoro et les occupations anarchiques aux abords de l'assemblée nationale et environ, etc. Autant de défis sur sa table au-delà des innovations pour changer voire faire avancer la commune 2.

La « revanche » en commune 4

Pour sa part, Assetou Sangaré a la particularité d'être l'une des rares femmes à être présidente de parti. Actuellement aux commandes du PRD (Parti pour le Renouveau et le Développement) dont le siège est au cœur de Lafiabougou, elle faisait acte de candidature aux législatives de 2013 dans la même commune où elle semblait partir favorite et en 2020 avec le dynamique leader Mahamadou Doumbia (Mouvement Populaire pour le Changement). Des expériences infructueuses qui traduisaient somme toute l'envie de servir sa municipalité. En tout cas, la membre de la délégation spéciale est restée sur les actions à la base. Les associations féminines, les causeries quotidiennes dans les quartiers, les tontines, les activités sportives en Commune 4 occupaient son quotidien depuis près d'une décennie. Jadis sous l'obédience du parti Yelema, Assetou Sangaré fait partie des rares figures fémi-



nines à assurer le poste de secrétaire générale d'une formation politique. Son expérience de l'administration et la politique générale seront des atouts pour sa nouvelle mission.

Si son équipe est d'ores et déjà épargnée de la récurrente équation des ordures désormais maîtrisée par le conseil communal sortant, les défis restent nombreux. Le recouvrement de la TDRL, l'insécurité, les litiges fonciers et

même l'assainissement sont des dossiers parmi tant d'autres qui jonchent la table de la délégation spéciale. La notoriété dont elle jouit auprès de la gent féminine ainsi que ses excellentes relations avec ses homologues des autres formations politiques devraient faciliter ses tâches. Bref, dans une commune assez prisée pour être un enjeu électoral majeur, Assetou Sangaré a l'opportunité de concrétiser ses ambitions pour sa circonscription.

Quoi qu'il en soit, Aminata Dramane Traoré et Assetou Sangaré ont en commun l'obligation de réussir. Au personnel de leur administration de leur faciliter la tâche, à elles d'avoir les approches appropriées pour ratisser au sein des populations de leurs bastions naturels respectifs.

I KEÏTA
LE TÉMOIN





COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

1 NOM ET PRENOM

2 N° DE PENSION

3 JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Tombouctou : L'institut Ahmed Baba catalogue ses manuscrits



Créé en 1972, l'Institut de Recherches et des Hautes Études Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou mène un projet ambitieux visant à cataloguer ses 38 245 manuscrits. L'objectif est de rendre accessible le savoir qu'ils renferment aux chercheurs du monde entier via Internet. Cet institut, spécialisé dans la numérisation, la conservation physique, l'enseignement et le catalogage des manuscrits, bénéficie du soutien de partenaires américains. Notamment à travers un projet de vulgarisation des manuscrits appuyé par l'Ambassade des États-Unis au Mali.

Le directeur général, le Dr. Mohamed Diagayeté, souligne l'importance de rendre ces trésors méconnus accessibles au plus grand nombre. Notamment en les mettant en ligne pour que des chercheurs, enseignants et étudiants du monde entier puissent les consulter.

Ce projet bénéficie de la collaboration des universités de l'Illinois et de Californie, ainsi que du soutien financier de l'Ambassade américaine au Mali.

Dans une salle de catalogage, des expertes s'attellent à renseigner les données des 28 732 manuscrits disponibles à Bamako dans une base de données. Une fois les informations telles que le numéro du manuscrit, son titre, l'auteur et le thème qu'il aborde mises en ligne, ces manuscrits deviennent accessibles à tous ceux en quête de connaissances. Contribuant ainsi à diffuser un savoir précieux et parfois inédit.

Les thématiques abordées par les 38 245 manuscrits de l'institut, dont 10 487 sont situés à Tombouctou et sont considérés comme des manuscrits "rescapés" de la crise, sont va-

riées. Le Dr. Diagayete souligne notamment l'importance de manuscrits traitant de la résolution des conflits. Citant l'exemple d'un document relatant les efforts de réconciliation entre différentes parties en conflit. Selon lui, ces manuscrits peuvent être des outils pour promouvoir la réconciliation, la paix et le vivre-ensemble.

À travers la numérisation, la conservation physique et l'édition des catalogues, l'Institut de Recherches et des Hautes Études Islamiques Ahmed Baba de Tombouctou s'engage à perpétuer l'héritage des rédacteurs de ces manuscrits en rendant leur savoir accessible à tous. Contribuant ainsi à la diffusion du savoir universel et à la préservation d'une richesse culturelle et intellectuelle inestimable.

Fatou Sissoko

Crise sociale au Nigeria : L'économie vacille sous la pression des manifestations

Depuis plusieurs jours, le Nigeria est secoué par des troubles sociaux d'une ampleur inédite, engendrant des conséquences économiques désastreuses pour le pays dirigé par Bola Tinubu. Selon les déclarations de Doris Nkiriuka Anite, ministre nigériane de l'Industrie, du Commerce et de l'Investissement, les manifestations contre la vie chère ont un coût exorbitant pour l'économie nationale, estimé à plus de 195 milliards de francs CFA par jour, soit environ 315 millions de dollars.

Ces chiffres alarmants mettent en lumière l'impact dévastateur des troubles sociaux sur l'activité économique du Nigeria. En plus des pertes financières colossales, le pays de Bola

Tinubu doit faire face à un contexte social et économique tendu, exacerbé par la répression sanglante des manifestations et les tensions croissantes au sein de la population.

À l'origine de ces troubles, on retrouve une série de réformes économiques initiées par le président Bola Ahmed Tinubu, telles que la suppression des subventions sur les carburants et la libéralisation du taux de change du naira. Ces mesures ont entraîné une flambée des prix, en particulier des denrées alimentaires, aggravant ainsi les difficultés économiques des Nigériens.

Parallèlement, des accusations d'ingérence étrangère, notamment de la part de la Russie,

ont émergé au cours de la crise. La présence de drapeaux russes lors des manifestations a alimenté ces soupçons, conduisant le gouvernement nigérien à durcir sa position et à promettre une répression ferme contre toute tentative de déstabilisation.

Dans ce contexte complexe, le président Tinubu se trouve confronté à un dilemme délicat. Il doit jongler entre la nécessité de redresser les finances publiques du pays et celle de préserver la stabilité sociale, sous la pression d'une population exaspérée par la hausse des prix et des pressions internationales pour rétablir l'ordre.

Les prochaines semaines s'annoncent cruciales pour l'avenir du Nigeria. L'issue de cette crise aura des répercussions majeures non seulement sur le pays lui-même, mais également sur l'ensemble de la région. Il appartient désormais au président Tinubu de trouver un équilibre délicat pour sortir le pays de cette crise et assurer un avenir plus stable et prospère pour ses concitoyens.

Arouna Sidibé



USA : Donald Trump réclame 100 millions de dollars au ministère de la Justice pour une perquisition à Mar-a-Lago



L'ancien président des États-Unis, Donald Trump, a annoncé son intention de poursuivre le ministère américain de la Justice en réclamant la somme de 100 millions de dollars suite à une perquisition menée dans sa propriété de Mar-a-Lago en Floride en 2022. Selon les informations rapportées par Fox News, M. Trump et ses avocats considèrent cette action comme une persécution politique.

En effet, Donald Trump, candidat à l'élection présidentielle américaine de 2024, était soupçonné d'avoir conservé des documents secrets après son départ de la Maison-Blanche en 2021, alors que ces dossiers auraient dû être remis aux Archives nationales. Cependant, les

poursuites engagées à son encontre n'ont pas abouti. La juge Aileen Cannon, nommée par M. Trump, a surpris en juillet en rejetant toutes les accusations, arguant que la nomination du procureur spécial Jack Smith n'avait pas suivi les procédures régulières.

Ainsi, avec cette affaire désormais classée, Donald Trump a décidé de se tourner vers la justice en réclamant réparation. Son avocat a déclaré à Fox News que M. Trump agit non seulement pour lui-même, mais aussi pour tous les Américains qui croient en l'État de droit et en la responsabilité des autorités en cas de préjudice. Selon le pénaliste, le directeur du FBI et le ministre de la Justice n'au-

raient pas dû autoriser la perquisition de la résidence privée de l'ancien président.

Le ministère de la Justice dispose désormais de 180 jours pour répondre aux demandes de Donald Trump. En cas de non-réponse, l'ancien président envisage d'intenter une action en justice contre le ministère en Floride, comme le rapporte Fox News. Cette affaire met en lumière une confrontation juridique de grande envergure entre l'ancien chef d'État et les autorités judiciaires américaines, soulignant les tensions persistantes au sein de la sphère politique du pays.

Arouna Sidibé

Réseau de communication du MSDS / Jeux olympiques paris 2024 : le Mali encore bredouille !



Disons-le avec une note comique : « les promesses de trophées de nos sportifs se bornent au portail de Koulouba ». Alexien Kouma et Marine Camara, qui forment le duo porte-drapeau pour les Jeux olympique de Paris 2024, peuvent en témoigner. Et oui !, pour sa 14ème participation aux jeux olympiques aucun des athlètes maliens concourant dans différentes disciplines sportives n'ont pu briser le plafond de verre en procurant une médaille olympique à la mère patrie, quelle qu'en soit la valeur. À croire même que le monde sportif national est condamné ad vitam aeter-

nam à une piètre performance, difficile de gober que le Mali figure encore sur la liste des pays tristement célèbres de n'avoir jamais pu s'octroyer une seule médaille malgré plusieurs participations aux olympiades. Si la raison réside dans la modicité des moyens déployés par l'Etat pour le champion d'Afrique de l'Ouest en course de 200 mètres Fodé Sissoko, il n'en demeure pas moins que dans des pays voisins les mêmes problèmes persistent sans empêcher leurs athlètes de s'emparer de quelques médailles olympiques.

La vérité est peut-être que le Mali en matière de sport doit dissoudre toutes ses fédérations qui frisent le ridicule avec des trophées anodins glanés dans des compétitions comptant pour du beurre. Il faut espérer cependant une participation plus aboutie pour les prochains jeux olympiques, pourvu qu'une introspection générale s'impose pour conjurer cette spirale d'insuccès qui commence d'autant affligent pour le public sportif malien qu'elle ternit l'image de tout un pays.

Seydou Diakité
LE TÉMOIN



Bélier (21 mars - 19 avril)

Professionnellement rien ne se passe comme vous le souhaitez. Entre un directeur ronchon, des collègues de bureau exaspérés et votre manque de motivation, il est difficile de se mettre au travail. Impatiemment, vous attendez votre heure de pause.

Vous avez quelques difficultés à boucler votre budget, une dépense par-ci, une dépense par-là, vous avez l'impression de ne jamais vous en sortir. Pourtant, cher Bélier, votre vigilance commence à payer. Prochainement vous en bénéficierez.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Essayez de calmer vos ardeurs, de refréner vos réactions si vous pouvez, et les rapports entre collègues redeviendront ce qu'ils ont toujours été, c'est-à-dire apaisés et cordiaux ! Entre Uranus et le Soleil, vous avez du mal à garder le contrôle.

Avec Jupiter, vous voyez les choses de façon démesurée. Vous pourriez avoir la folie des grandeurs, et l'envie de déménager fait son chemin. Une belle maison à la campagne, pouvant accueillir toute votre famille, voilà qui serait formidable !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Grâce à Mercure, vous aurez plus d'un tour dans votre sac. Fine mouche, vous utiliserez les éventuelles dissensions sur votre lieu de travail pour creuser votre sillon avec habileté. On vous demandera conseil, car vous garderez la tête froide.

Sur le plan financier, les tentations seront grandes. Et comme Vénus aura tendance à lever toutes vos inhibitions, vous aurez envie de faire des folies, quitte à le regretter par la suite. Par conséquent, efforcez-vous de mieux maîtriser votre carte bleue.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Pour parvenir à régler un problème, vous pouvez faire appel à vos plus proches collaborateurs, en effet, la situation vous semble suffisamment complexe pour pouvoir la résoudre en solo. Vous recevez un appui de qualité. Vos talents sont reconnus.

C'est grâce aux actions de Jupiter et à votre grande force de persuasion que vous pourrez obtenir un plus gros salaire. On peut dire que la situation actuelle arrange bien vos affaires financières. Ce serait ridicule de passer à côté.



Lion (22 juillet - 23 août)

En recherche d'emploi, il y a une issue favorable, cher Lion. Votre CV est retenu, vous pouvez vous réjouir d'avance, votre profil intéresse une entreprise de grande envergure. Présentez-vous à l'entretien et montrez-vous très confiant. La façon de placer votre argent dépend de ce que vous souhaitez en tirer. Prenez rapidement conseil auprès de votre conseiller de banque, cela vous permettra d'obtenir les bonnes informations et d'avoir les réponses à vos questions.



Vierge (23 août - 23 septembre)

L'ambiance au bureau est gâchée par des tensions, du fait de votre irritabilité du jour. La communication s'avère compliquée, et, malgré une belle créativité, votre travail risque d'en pâtir. Tournez le dos aux médisances et n'écoutez pas les ragots !

Votre nature généreuse est mise en avant pendant cette journée, et vous avez envie de gâter vos proches. Mais en bon économiste, vous parvenez tout de même à limiter votre budget, et vous gérez parfaitement. Aucun débordement inutile, bravo.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aurez du pain sur la planche, mais vous serez suffisamment stimulé pour mener vos tâches avec succès. Vous serez remarqué favorablement par votre hiérarchie. Si vous recherchez un emploi, patience, car la chance va enfin tourner de votre côté.

En priorité, vous mènerez certaines affaires financières tambour battant, mais vous risquerez d'en délaissier d'autres qui mériteraient particulièrement votre attention. Certaines personnes pourraient tenter d'en profiter pour vous doubler : soyez alerte.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous n'avez pas le temps de vous attarder sur les problèmes de vos collègues de travail, vous avez suffisamment à faire. Si vous désirez monter votre propre activité, pour doubler vos chances de réussite, votre projet doit être maîtrisé à la perfection.

Budgétairement, tout va très bien ! Pluton (spécialiste financier) vous permet de finaliser une affaire, vous pourriez également signer un contrat très rentable. Vous profitez d'excellentes influences, autant vous faire plaisir si vous le souhaitez.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous manquez d'organisation. Un travail désorganisé et vous voilà à vous tirer les cheveux. Des petites complications pourraient vous apporter du stress. Votre impatience vous joue des tours. Prenez votre mal en patience avant de monter au créneau.

Vos finances crient à la prudence, aujourd'hui, rien ne va comme vous le souhaitez de ce côté-là. Un point précis sur la situation est obligatoire. Faites-vous aider de votre banquier, ensemble vous devriez trouver des solutions de facilité.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre organisation légendaire est bien réelle, et vous savez ce que vous faites. Le sérieux dont vous faites preuve au travail n'a d'égal que votre détermination, mais chassez cet air vaniteux qui peut arriver, et compromettre les bonnes relations.

Vous faites tout votre possible pour parvenir à équilibrer votre budget, et vous y parvenez. Économies ou épargne, restriction, tout est fait intelligemment afin que vous ne manquiez de rien, et cela malgré votre générosité bien réelle. Vous êtes champion !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Mercure dynamisera vos échanges avec vos collègues pour travailler efficacement. Si vous visez un emploi, vous serez acharné dans vos recherches. Vous n'attendrez pas forcément que l'on vous propose quelque chose. Vous prendrez des initiatives.

Il pourrait être question d'un prêt, d'un financement, mais vous devrez remplir plusieurs dossiers et attendre le feu vert de la banque. Un arrangement administratif pourrait vous être octroyé dans d'excellentes conditions et avantageuses pour vous.



Poisson (19 février - 21 mars)

Cher natif, sortir de votre zone de confort ne peut que vous faire du bien. Ce n'est pas sûr que jouer la carte de la sécurité vous amuse bien longtemps. Aujourd'hui, vous avez un choix à faire. Votre situation mérite grande réflexion.

De l'insouciance ou de la négligence, vous n'êtes pas suffisamment focalisé sur vos finances. C'est sûr, vous n'avez pas envie de vous encombrer l'esprit, mais votre situation financière actuelle demande un peu plus de sérieux et de vigilance.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres du Comité de l'opposition
Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Yahya Samaké

Événements - Les élections de 2019 au Mali

Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Cérémonie d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Renforcement des relations diplomatiques et humanitaires
Les Ambassades au Mali et au Burkina fermées et une nouvelle ouverte à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale
Al Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre

Prise en compte des intérêts de l'Union CEMAC, l'Union Africaine et l'Union Européenne

Politique autour de l'adhésion de l'Union CEMAC - Réactions vives de l'opposition

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

État de l'Union de fonds pour lutter contre la désignation - Une Initiative de l'Union Africaine et de l'Union Européenne

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Fin de la désignation de l'Union CEMAC - Le Rassemblement National en position de force, mais la bataille finale reste à venir

1597 **Malikilé**



Patchette Chaguel!

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Fin de la désignation de l'Union CEMAC - Le ministre Diop rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Renforcement de la coopération énergétique entre le Mali et la Russie - Le Comité Assimi reçoit en audience l'ambassadeur de la Russie

1599 **Malikilé**



Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?

Le Mali approuve l'adhésion de l'Union CEMAC - Une opportunité pour le développement

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23